

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance  
du 1 octobre 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Capanema, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, M. Chevreau, Mme Saïd-Anzum

### ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Hanotin donnant pouvoir à M. Troussel  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi

### ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Abomangoli, M. Molossi, M. Laporte, Mme Thibault, M. Taïbi, Mme Laroche, Mme Cerrigone, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, Mme Maroun, Mme Lagarde, M. Prudhomme

-----



## Délibération n° I du 1 octobre 2020

### RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS À L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (AFIGÉO) AU TITRE DE L'ANNÉE 2020.

**La commission permanente du conseil départemental,**

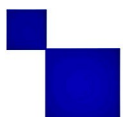
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- RENOUELLE l'adhésion du Département à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) ;



- ALLOUE à l'AFIGEO la cotisation du Département pour l'année 2020, soit 1 620 euros.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*